



L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux mai, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le seize mai deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	35	Suffrages exprimés :	50
Absents :	20	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	15	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	5	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel
Mme ANGELETTI Frédérique	M. GERAULT Jean-Pierre	M. PETTAVINO Jean-Pierre
Mme ARAGONES Claire	Mme GIRARD Nicole	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PONTET Annie
Mme BLANCHET Fabienne	M. JUSTINESY Gérard	M. RIVET Jean-Philippe
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. ROUSSET André
Mme BUCHACA Sophie	Mme LION-PESQUIES Christine	Mme ROUX Isabelle
M. CARLIER Roland	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
Mme CRESP Delphine	Mme MONFRIN Marie-Josée	Mme STELLA Aurore
M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian	
M. DERRIVE Eric	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme BLANCHET Fabienne
Mme AUDIBERT Danièle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
Mme JEAN Amélie	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme NALLET Christine	ayant donné pouvoir à Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
Mme PALACIO Céline	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme PIERI Julia	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. SEBBAH Didier	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
M. VOURET Eric	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland

Absents excusés :

M. KITAEFF Richard
Mme MACK Marie-Thérèse

Absents non-excusés :

Mme DAUPHIN Mathilde
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme BLANCHET Fabienne



N° 2025-095

MOBILITES – Approbation de la convention de financement relative à l’enquête mobilité certifiée CEREMA

- *Vu le Code général des collectivités territoriales ;*
- *Vu le Code des transports ;*
- *Vu le Code de l’environnement ;*
- *Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014, de Modernisation de l’Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) ;*
- *Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;*
- *Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d’orientation des mobilités (LOM) ;*
- *Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;*
- *Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l’action publique locale (3DS) ;*
- *Vu la loi n°2023-1269 du 27 décembre 2023 relative aux services express régionaux métropolitains ;*
- *Vu la délibération N°2025-020 du 6 mars 2025 du conseil communautaire approuvant le contrat opérationnel de mobilité du bassin F de la Région Sud Paca ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 15 octobre 2019 portant approbation du Schéma régional d’aménagement et de développement durable et d’égalité des territoires (SRADDET) ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire 6 mai 2025.*

Sur le bassin de vie d’Avignon, représentant près de 600 000 habitants répartis sur un territoire multipolarisé, il n’existe pas de base de données récente et exhaustive pour représenter la mobilité sur le territoire.

Ces données étant essentielles dans le cadre des études de préfiguration du Service Express Régional Métropolitain mais et pour « calibrer » les projets en matière de déplacement et d’aménagement, il est proposé de participer au financement d’une Enquête Mobilité Certifiée à l’échelle du bassin de vie d’Avignon.

L’Enquête Mobilité Certifiée CEREMA est une base de données permettant de comprendre les déplacements des résidents pour élaborer une stratégie territoriale adaptée.

Véritable photographie des déplacements réalisés par les habitants d’un bassin de vie, un jour moyen de semaine, cette enquête constitue un outil d’aide à la décision et d’arbitrage dans l’élaboration des politiques locales de mobilité, d’aménagement, d’économie, d’habitat notamment.

La méthodologie déployée par le CEREMA repose sur des interviews individuels d’un échantillon représentatif de la population (1 % des ménages) au domicile ou par téléphone de tous les membres d’un même ménage, âgés de 5 ans et plus, lesquels doivent décrire précisément tous les déplacements de la veille du jour d’enquête (durée, motif ...), quel que soit le mode de transport utilisé (marche à pied, deux roues, transport en commun, voiture particulière).

Le pilotage de l’enquête sera confié au Grand Avignon avec l’assistance à maîtrise d’ouvrage du CEREMA.

Le budget prévisionnel de cette enquête est estimé à 1.1M d’€ et la part de financement de LMV est évaluée à 11 000 €. La somme a été budgétée conformément au vote du BP 2025.

Le Conseil Communautaire,
Oùï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** les termes de la convention de financement pour l’Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du bassin de vie d’Avignon, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention ainsi que les actes nécessaires à l’exécution de la présente délibération.

Cavaillon, le 23 mai 2025

La Secrétaire de séance,

Fabienne BLANCHET



Le Président,

Gérard DAUDET



